



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 9265

Texte de la question

Mme Monique Iborra interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la réforme de la carte judiciaire. Après la tenue de réunions que Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, déclare être des réunions de concertation, il est décidé d'une manière unilatérale de fermer un certain nombre de juridictions, rendant de ce fait impossible la justice de proximité à laquelle les concitoyens sont légitimement attachés. Cependant la délinquance, l'insécurité, ne cessent de progresser. Elle souhaiterait savoir quelles sont ses intentions concernant le tribunal d'instance de Muret, ville de 25 000 habitants, sous-préfecture de Haute-Garonne, ville centre d'une communauté d'agglomération, dont la démographie ne cesse de croître. Avec tous les élus de cet arrondissement, elle lui demande de bien vouloir y renoncer si telle était son intention.

Texte de la réponse

La garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que la réorganisation des juridictions est une nécessité pour garantir au justiciable une justice de qualité et aux magistrats, fonctionnaires et professions judiciaires des conditions dignes de travail. La réforme de la carte judiciaire, maintes fois évoquée, est devenue aujourd'hui impérieuse et urgente pour répondre tant aux obligations de la loi qu'à la nécessité d'améliorer le fonctionnement des juridictions. En effet, il importe de prévoir des implantations judiciaires dont l'activité se révèle suffisante à garantir la qualité et l'efficacité de la réponse judiciaire tant au plan de l'expérience des juges qu'au plan de la gestion des délais et moyens. Ainsi, compte tenu de l'activité constatée, il n'a pas été jugé opportun de supprimer le tribunal d'instance du Muret qui n'est en conséquence pas inscrit au décret n° 2008-145 du 15 février dernier modifiant le siège et le ressort des tribunaux d'instance, des juridictions de proximité et des tribunaux de grande instance.

Données clés

Auteur : [Mme Monique Iborra](#)

Circonscription : Haute-Garonne (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9265

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 1er avril 2008

Question publiée le : 30 octobre 2007, page 6667

Réponse publiée le : 8 avril 2008, page 3088